

QUELLES AIDES POUR FINANCER LE PERMIS DE CONDUIRE ?

→ Financer le permis de conduire : quelles aides pour un jeune (exemple : permis à 1 €) ?

Permis à 1 euro par jour

Le permis à 1 euro par jour consiste en un **prêt à taux zéro**.

Quelles sont les conditions ?

- Avoir entre 15 ans et 25 ans à la date de signature du contrat de formation, y compris lorsque le contrat prend la forme d'un *avenant Document complémentaire du contrat constatant une modification, une adaptation ou un complément qui y sont apportés d'un commun accord entre les 2 parties*.
- Préparer le permis B ou le permis A2 ou le permis A1. La formation du permis B peut se faire en [conduite anticipée](#) ou [supervisée](#).
- Utiliser le prêt pour une 1^{re} inscription à une formation au permis de conduire (formation initiale). En cas d'échec à l'épreuve pratique de l'examen du permis, vous pouvez utiliser le prêt pour financer une formation complémentaire avant de repasser l'épreuve pratique.

Comment faire la demande ?

Vous devez vous adresser à une école de conduite disposant du label de qualité ou d'une équivalence, et ayant signé une [convention type](#) avec l'État.

Où s'adresser ?

[École de conduite labellisée \(auto-école, association\)](#) ↗

Après avoir signé le contrat de formation, vous pouvez demander le prêt auprès d'un [établissement financier partenaire](#) (vos *représentants légaux Personne désignée par la loi pour représenter et défendre les intérêts d'une autre*

personne. Par exemple, le père ou la mère d'un enfant mineur ou le dirigeant d'un organisme. font la démarche si vous êtes mineur).

L'établissement financier peut exiger une personne caution Engagement à rembourser une dette (loyer, échéance de prêt...) à la place du débiteur si celui-ci ne la paie pas ou un co-emprunteur (cela signifie que vous empruntez avec une autre personne).

Une fois le prêt accordé, et après le [délai habituel de rétractation](#), le montant du prêt est versé à l'école de conduite.

Quel est le montant du prêt ?

- Formation initiale : **600 €, 800 €, 1000 €** ou **1 200 €**, à votre choix
- Formation complémentaire en cas d'échec à l'épreuve pratique : **300 €**

Le montant du prêt ne doit pas dépasser le montant inscrit dans le contrat de formation.

Vous remboursez le prêt par mensualités de **30 €** maximum.

Vous pouvez bénéficier du prêt une seule fois.

Fonds d'aide aux jeunes (FAJ)

Le Fonds d'aide aux jeunes est une aide du département destinée aux **jeunes âgés de 18 à 25 ans** ayant des **difficultés d'insertion sociale ou professionnelle**.

Vous pouvez vous adresser à votre [mission locale](#).

Où s'adresser ?

Quelle est votre ville ou code postal ?

Exemple : Sainte-Cécile-les-Vignes ou 95200



Bourse au permis de conduire

Certaines municipalités vous aident à financer votre formation au permis de conduire en échange d'une activité à intérêt collectif.

Renseignez-vous auprès de votre commune.

Où s'adresser ?

Quelle est votre ville ou code postal ?

Exemple : Sainte-Cécile-les-Vignes ou 95200



Service national universel (SNU)

En tant que volontaire du [service national universel \(SNU\)](#), vous bénéficiez de la **gratuité de la préparation au code** et du **remboursement de la 1^{re} présentation au code** (ETG : ETG : Épreuve théorique générale commune).

Autres dispositifs

Le site *JeuneSolution* permet de trouver les aides financières pour le permis de conduire, proches de chez vous.

→ Financer le permis de conduire : quelles aides pour un apprenti ?

Quelles sont les conditions ?

- Être âgé de 18 ans ou plus
- [Être apprenti](#) (votre contrat d'apprentissage doit être en cours d'exécution)
- Préparer le [permis B](#)

Comment faire la demande ?

Vous devez transmettre un dossier de demande au centre de formation d'apprentis (CFA) où vous êtes inscrit.

Le dossier comprend les documents suivants :

- [Formulaire de demande d'aide](#) complété et signé
- Copie recto-verso de votre carte nationale d'identité, ou de votre passeport ou de votre titre de séjour en cours de validité
- Copie d'un devis ou d'une facture de l'école de conduite datant de moins d'un an
- RIB: RIB : Relevé d'identité bancaire si vous demandez le versement de l'aide sur votre compte

Quelle est le montant de l'aide ?

Le montant de l'aide est fixé à **500 €**.

Vous pouvez en bénéficier une seule fois.

→ Financer le permis de conduire : quelles aides pour un demandeur d'emploi ?

Dans le cadre de votre recherche d'un emploi, vous pouvez bénéficier, sous certaines conditions, d'une [aide de France Travail \(anciennement Pôle emploi\) pour financer votre formation au permis de conduire \(permis B\)](#).

L'aide ne peut pas dépasser **1 200 €**.

Renseignez-vous auprès de votre agence France Travail (anciennement Pôle emploi).

→ Financer le permis de conduire : quelles aides en cas de handicap ?

Pour bénéficier d'une aide au financement du permis de conduire, renseignez-vous auprès de votre maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

Si vous avez besoin du permis de conduire pour votre projet professionnel, vous pouvez demander une aide financière à l'Agefiph : Agefiph : Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées.

Vous pouvez aussi vous adresser au [Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique \(FIPHFP\)](#)

→ Comment payer le permis de conduire avec votre compte personnel de formation (CPF) ?

Vous pouvez utiliser votre [compte personnel de formation \(CPF\)](#) pour financer la préparation aux épreuves théoriques et pratiques de **toutes les catégories de permis de conduire**.

Vous pouvez aussi utiliser votre CPF pour financer [l'apprentissage anticipé de la conduite \(AAC\) concernant le permis B](#).

Les **conditions à remplir** sont **différentes selon le permis préparé**.

→ Réserviste (garde nationale et armée) : quelle aide pour le permis de conduire ?

L'aide s'adresse aux personnes engagées dans la réserve opérationnelle de la police nationale ou [dans les armées](#).

Une participation au financement du permis de conduire B peut vous être accordée si vous répondez à **toutes les conditions** suivantes :

- Vous avez signé un contrat d'engagement avant l'âge de 25 ans
- Vous n'avez jamais été titulaire d'un permis de conduire B
- Vous avez effectué au moins 50 jours d'activité dans la réserve
- Vous êtes à plus de 2 ans de la fin de votre contrat d'engagement
- Vous justifiez d'une inscription dans une auto-école.

Le montant de la participation est de **1 000 €**.

→ Comment payer le permis de conduire quand on n'a pas accès au crédit bancaire ?

Le [microcrédit personnel](#) s'adresse aux personnes qui ne peuvent pas obtenir un crédit bancaire classique en raison de faibles revenus et/ou d'une situation de précarité sociale.

Le microcrédit peut servir à financer la formation au permis de conduire.

Pour demander un microcrédit, vous devez vous adresser à un réseau d'accompagnement social.

→ Quelles aides locales pour financer le permis de conduire ?